Listen to this article

– Luc 13 : 10-17 ; 14 : 1-6 –

« Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat » – Marc 2 : 27.

Une grande confusion règne parmi les chrétiens concernant le jour du Sabbat. La source principale de cette confusion est que peu réalisent que les arrangements de Dieu avec les disciples de Jésus sont totalement différents de ceux qu'Il a fait avec l'Israël naturel sous l'Alliance de la Loi. Tout ce qui était sous cette Alliance était un type et contenait une leçon de valeur pour les chrétiens, mais confondre le type avec l'antitype, c'est embrouiller nos esprits et laisser s'échapper la beauté et la force de l'antitype.

Il n'y avait pas de jour du Sabbat avant la Loi juive, sauf à comprendre que le mot Sabbat signifie « Repos », et que nous sommes informés du fait que Dieu s'est reposé le septième grand Jour, ou époque, de la semaine de création. Enoch, qui marchait avec Dieu, Abraham, l'ami de Dieu, et d'autres qui étaient agréables à Dieu, ne connaissaient rien du Sabbat, tout comme ils ne connaissaient rien du Jour de Réconciliation et de ses sacrifices, ou d'autres aspects relatifs à l'Alliance de la Loi d'Israël.

L'apôtre Paul explique que les Israélites étaient une maison de serviteurs, sous Moïse ; mais que l'Eglise est une maison de fils, sous Christ (Hébreux 3 : 1-6). La manière de Dieu de s'occuper de la maison des serviteurs serait très probablement différente de la manière de s'occuper de la maison des fils. Des ordres sont donnés à la maison des serviteurs sans expliquer les causes et les raisons. Mais l'apôtre explique que Dieu s'occupe de nous comme des fils. Le Père céleste fait connaître ses plans, ses buts, ses arrangements aux vrais chrétiens, afin que ses fils, qui ont son Esprit, puissent entrer par sympathie dans ces plans, par obéissance à la mesure de leur sacrifice, non pas parce que cela leur a été ordonné, mais parce

qu'ils se réjouissent de faire la volonté de Dieu.

Jésus et les Apôtres étaient Juifs, et étaient sous les obligations de l'Alliance de la Loi jusqu'au temps où Jésus, par sa mort, devint *« la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient »* (Romains 10 : 4). Depuis ce temps, les disciples de Jésus ne sont plus d'aucune manière liés par la Loi judaïque. Ils s'intéressent aux Dix Commandements, parce que ces commandements indiquent extérieurement la volonté de Dieu ; et tous les fils de Dieu veulent connaître la volonté du Père, afin de l'accomplir volontairement. Mais Dieu ne s'adresse pas à la maison des fils, *« Tu ne tueras pas ; tu ne déroberas pas »* ; car dès lors qu'ils ont été engendrés du Saint Esprit, ils ne voudront ni tuer, ni voler.

En s'occupant de la maison des fils, Dieu, par la Tête de cette maison, a établi une nouvelle loi, de grande portée, qui signifie bien plus que ce que l'on a compris de la Loi de Moïse. C'est la loi d'amour. Comme l'apôtre le déclare, *« L'amour est donc l'accomplissement de la loi. »* (Romains 13 : 10). La Loi est comprise dans le seul mot amour – l'amour suprême pour Dieu, et l'amour pour nos semblables. Finalement, Jésus a déclaré : *« Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez l'un l'autre ; comme je vous ai aimés... »* (Jean 13 : 34 – Darby). Il a dit cela à nous qui donnons nos vies les uns pour les autres.

LE SEPTIÈME JOUR – LE PREMIER JOUR

Très rapidement, dans l'âge de l'Évangile, les disciples de Jésus ont commencé à se réunir le premier jour de la semaine. Il semblerait que cette coutume ait commencé du fait que Jésus a été réveillé des morts ce jour-là, et est apparu plusieurs fois ce même jour à ses disciples. Puis, le premier jour de la semaine suivante, il est apparu encore une fois. C'est devenu une coutume parmi les disciples d'être en communion ce même jour, non pas parce que le Seigneur l'avait ordonné, mais du fait de leur désir de se souvenir du Maître et d'avoir une communion mutuelle. Il est très probable qu'ils conservèrent le Sabbat et le premier jour de la semaine également, durant un certain temps. De toute évidence, ils avaient du mal à

réaliser à quel point ils étaient passés de la domination de Moïse et de sa Loi, pour être sous la direction de Jésus et ses conseils- En effet *« C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis »* – Galates 5 : 1.

Bien que les chrétiens aient maintenant abandonné l'observance du septième jour en faveur du premier jour de la semaine, beaucoup pensent de manière erronée que Dieu a autorisé ce changement. Mais il n'en est pas ainsi ; le chrétien n'est pas sous la loi, mais sous la grâce. C'était un privilège pour les premiers disciples de se rencontrer le premier jour, et non suite à une instruction divine. Il devrait toujours en être ainsi, et il en est encore ainsi pour certains. Les véritables chrétiens ne peuvent pas avoir trop d'opportunités de communion pour l'étude de la Parole du Père céleste, et pour Lui offrir la louange et l'hommage de leurs cœurs.

Les vrais chrétiens se réjouissent indubitablement qu'il y ait un jour particulier de la semaine qui soit mis à part, durant lequel ils peuvent s'adonner plus particulièrement à la prière, à la louange, à l'étude de la Bible et aux bonnes œuvres – même si l'établissement d'un tel dimanche soit du fait d'une loi humaine, à cause d'une mauvaise compréhension. Une majorité du peuple de Dieu serait heureuse si leurs affaires terrestres étaient arrangées de telle manière à permettre deux dimanches par semaine, ou même plus. Mais afin de profiter convenablement du dimanche, le peuple consacré de Dieu devrait être libéré des erreurs qui dominent si généralement.

LE SABBAT DE REPOS (voir Exode 31 : 15 – Darby)

La Loi d'Israël proposait deux Sabbats. L'un, chaque septième année, trouvait son multiple et son accomplissement dans la cinquantième année, l'année du Jubilé et de la libération totale. L'autre était chaque septième jour et trouvait son accomplissement au travers de son multiple, le cinquantième jour – le jour de la Pentecôte – le jour qui préfigurait le repos dans lequel le peuple de Dieu peut entrer aujourd'hui même.

L'apôtre fait référence à ces deux Sabbats en Hébreux 4 : 1-11. Le jour du Sabbat trouve son accomplissement dans le repos et la paix du cœur dont jouissent les israélites antitypiques. C'est pour eux un Sabbat perpétuel. Ils entrent dans le repos. Ils sont arrivés au point où c'est la paix de Dieu qui règne dans leurs cœurs. Ils se reposent de leurs propres œuvres – de toute espérance qui pourrait les recommander à Dieu découlant de toutes sortes d'actions : le respect du Sabbat ou autre. Ils entrent dans le repos parce qu'ils voient que Dieu a fourni en Jésus l'aide nécessaire pour tous, qu'ils sont *« accomplis en Lui »* (Colossiens 2 : 10 – Darby). Aucun homme ne peut leur ravir ce repos ou cette paix. Cela leur appartient tant qu'ils demeurent en Christ, en Dieu, par la foi.

Mais, comme l'apôtre l'indique, *« il reste … un repos … pour le peuple de Dieu »* (Hébreux 4 : 9 – Darby) – un repos futur. L'Église entrera dans ce repos lorsqu'elle expérimentera son changement dans la résurrection, lorsqu'elle sera faite semblable au Sauveur et entrera dans les joies de son Seigneur. Ce sera le repos complet. Pour ce qui concerne le monde, le grand Règne de mille ans du Messie sera le Sabbat du monde en général, dans lequel il aura le privilège d'atteindre la perfection dans tous les sens du terme, et entrera ainsi dans le repos en venant en harmonie avec Dieu.

Jésus a accompli beaucoup de ses miracles durant les jours de Sabbat, sans doute en partie pour insister sur le fait que le grand Sabbat, le jour de mille ans, le septième jour de mille ans de l'histoire de la terre, sera le moment de son Royaume, dans lequel toute l'humanité aura le privilège d'être guérie du péché, de la maladie, de la tristesse et de la douleur, et sera amenée à la pleine perfection de la nature humaine et à tout ce qui a été perdu en Adam puis racheté au Calvaire.

FAIRE LE BIEN LE JOUR DU SABBAT

Puisque Jésus, selon la chair, était Juif, et donc lié à tous les commandements de la Loi judaïque, il s'ensuit qu'Il ne pouvait rien faire de contraire à cette Loi. Il ne pouvait pas la mettre de côté, et il n'était pas non plus approprié d'expliquer aux Juifs la véritable signification du Sabbat. Tout cela viendrait plus tard, sous la direction du Saint Esprit, après la Pentecôte, après l'engendrement de l'Esprit ;

car *« l'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, … et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge. »* (1 Corinthiens 2 : 14). Mais Jésus pouvait, et Il a effectivement, corrigé certaines erreurs de compréhension de la Loi qui s'étaient immiscées de par les enseignements de leurs rabbins, les Docteurs de la Loi, et les Pharisiens.

Pour se faire valoir, ceux-ci ont exagéré la lettre de la Loi sous certains aspects, tout en ignorant totalement son esprit. Ainsi, lorsque les disciples de Jésus, passant dans un champ de blé, ont froissé dans les mains quelques épis de blé pour les décortiquer en vue de les manger, les Pharisiens se sont plaints qu'ils violaient le Sabbat – ils battaient et vannaient. Jésus a montré que ce n'était pas ce que signifiait la Loi. Elle n'était pas là pour empêcher un travail bon ou nécessaire, mais pour faire du bien au peuple. Selon les Docteurs de la Loi, se mettre à la recherche d'une puce qui vous aurait mordu serait un péché le jour du Sabbat, parce que ce serait « chasser ». Ainsi, de diverses manières, ils donnaient à la Loi raisonnable de Dieu une apparence déraisonnable aux yeux du peuple ; et tout en étant très pointus dans des bagatelles, ils ignoraient les éléments de poids de la Loi, qui se rapportaient à la justice, à l'amour et à la miséricorde.

Dans la leçon qui est devant nous, nous avons deux exemples de guérison le jour du Sabbat. Une femme avait une infirmité qui la maintenait courbée depuis dix-huit ans. Jésus la libéra de ses liens un jour de Sabbat. Il lui imposa les mains et dit : *« Tu es délivrée de ton infirmité »* (Luc 13 : 12) ; et elle se redressa et glorifia Dieu. Mais le chef de la synagogue s'indigna et dit au peuple : Il y a six jours pendant lesquels vous pouvez venir pour être guéri, mais pas le jour du Sabbat.

Cette remarque se voulait être une réprimande particulière à l'égard de Jésus, insinuant qu'Il n'était pas aussi saint et attentif au Sabbat qu'Il devrait l'être, mais (qu'Il était) plutôt un violateur de la Loi. Mais Jésus répliqua : *« Hypocrites ! … est-ce que chacun de vous, le jour du sabbat, ne détache pas de la crèche son bœuf ou son âne, pour le mener boire ? Et cette femme, qui est une fille d'Abraham, et que Satan tenait liée depuis dix-huit ans, ne fallait-il pas la délivrer de cette chaîne le jour du sabbat ? »* (Luc 13 : 15, 16). Et ses adversaires furent réduits au silence.

L'autre cas était celui d'un homme souffrant d'hydropisie. Jésus, connaissant leur

manière de penser, discuta à l'avance de ce sujet, demandant aux Docteurs de la Loi et aux Pharisiens : *« Est-il permis, ou non, de faire une guérison le jour du sabbat ? »* (Luc 14 : 3). Ils ne répondirent pas. Alors, Il prit l'homme malade et le guérit, et s'informa des critiques : *« Qui sera celui de vous, qui, ayant un âne ou un bœuf, lequel vienne à tomber dans un puits, ne l'en retire aussitôt le jour du sabbat ? »* (Luc 14 : 5 – Darby). Mais ils ne pouvaient pas répondre.

Une compréhension convenable du Sabbat, ce repos que Dieu a procuré à son peuple, est une grande bénédiction. *« Nous qui croyons, nous entrons dans le repos »* (Hébreux 4 : 3) – un repos permanent, un Sabbat perpétuel. Et tous ceux-là se réjouissent d'avoir des occasions spéciales, dès lors qu'elles peuvent se présenter, pour se rassembler au nom du Seigneur, pour adorer, louer, étudier et être en communion fraternelle. Sans considération du jour de la semaine, l'apôtre nous suggère : *« … n'abandonnant pas le rassemblement de nous-mêmes, comme quelques-uns ont l'habitude [de faire], … et cela d'autant plus que vous voyez le jour approcher »* – le jour glorieux du Royaume du Messie qui s'approche, ainsi que les ombres de la nuit et des ténèbres, de l'ignorance et de la superstition qui disparaissent – Hébreux 10 : 25 – Darby.

WT1914 p5405